

L'émergence d'une thématisation lexicale sur les sons au XVIII^e siècle

Christophe Rey

Equipe DELIC

Université de Provence, 29, Avenue Robert Schuman

13621 Aix-en-Provence Cedex 1, France

Christophe.Rey@up.univ-aix.fr

Abstract

At the crossroads of the Eighteenth and the Nineteenth Centuries, the *Encyclopédie Méthodique* (1782-1832) of Charles-Joseph Panckoucke was conceived like a revised, a corrected and an enlarged edition of the *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné* (1751-1777) of Diderot and d'Alembert. Badly known, this work nevertheless introduced an important epistemological mutation. By taking as study framework the theories of sounds in one of its dictionaries, the *Grammaire & Littérature* (1782-1786) dictionary, we wanted to enhance this encyclopaedia. In this paper we describe the grammarian Nicolas Beauzée's work – in charge of the grammatical part of this dictionary – in the creation of a lexicon of sounds.

Our conclusions were obtained by comparing three Beauzée's scientific contributions, which are his grammatical articles in the *Dictionnaire raisonné* (1751-1772), his *Grammaire générale* (1767), and his important work in the *Grammaire & Littérature* (1782-1786) dictionary from the *Encyclopédie Méthodique*.

1 Introduction

Longtemps restée dans l'ombre imposante de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné* (1751-1780)¹ de Diderot et d'Alembert, l'*Encyclopédie Méthodique* (1782-1832) de Charles-Joseph Panckoucke est un ouvrage à ce jour relativement mal connu. Conçue par son éditeur lillois comme une édition remaniée, corrigée et augmentée du *Dictionnaire raisonné* (désormais DD), l'*Encyclopédie Méthodique* (désormais EM) est en effet – lorsque son existence est connue – bien souvent considérée à tort comme un simple “copier/coller” de celui-ci.

Malgré ce constat désolant, certains travaux soulignent néanmoins l'originalité véritable de ce témoin discret de l'histoire de notre langue et lui confèrent une place légitime au panthéon des ouvrages ayant marqué les progrès les plus significatifs en matière d'acquisition et de maturation des connaissances durant les siècles précédents.

¹ Lorsque nous évoquons l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné* nous évoquons en fait les trois strates rédactionnelles qui la composent, à savoir le *Dictionnaire raisonné* (1751-1772), le *Supplément* (1776-1777) et la *Table Analytique* (1780).

Ainsi, la mutation épistémologique qu'incarne, dans son ensemble, l'*EM* par rapport à la *DD* a déjà été mise en évidence par EHRARD (1991) et TEYSSEIRE (1991 et 1992), alors que DOIG (1992) et DOUAY (1994 et 1996) se sont pour leur part attachées à souligner celle de certains des trente-neuf dictionnaires de matières qui composent cette encyclopédie.

Dans la lignée de ces travaux trop peu nombreux, nous souhaitons évoquer ici cette même mutation épistémologique à travers un autre dictionnaire de cette encyclopédie, le dictionnaire *Grammaire & Littérature* (1782-1786), et plus précisément à travers les réflexions sur les sons qu'y tient le grammairien Nicolas Beauzée.²

2 De la *DD* à l'*EM*: une maturation lexicale sans précédents

Personnage clé du développement et de la diffusion des connaissances sur la partie phonique de la langue française (cf. REY 2004), Beauzée est à la fois l'héritier des réflexions formulées aux XVII^e et XVIII^e siècles,³ mais aussi et surtout un novateur important, notamment louable pour sa mise en système rigoureuse des sons de la langue.

À la lumière des conclusions de notre travail de thèse, il semblerait néanmoins que l'un des apports principaux de ce grammairien sur cette question des sons du français reste sans aucun doute la thématisation lexicale de ce champs de connaissances qu'il fait émerger dans le dictionnaire *Grammaire & Littérature* à la suite de la maturation théorique qu'il apporte dans sa *Grammaire générale* (1767).

Pour illustrer cette évolution nous avons effectué une analyse contrastive entre la *DD* et l'*EM*, en comparant les lexies du dictionnaire *Grammaire & Littérature* relevant de l'étude des sons⁴ à leur éventuel homologue de la *DD*. La Figure 1 ci-dessous fournit un aperçu des résultats obtenus:

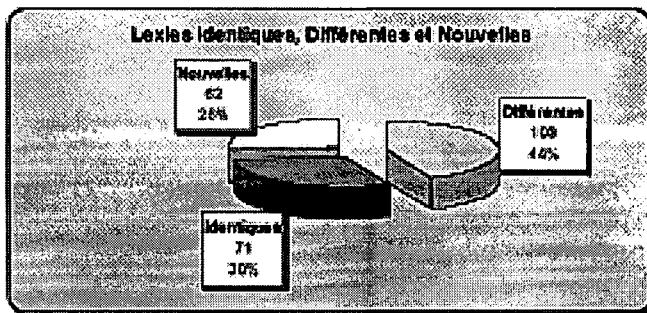


Figure 1. Lexies Identiques, Différentes et Nouvelles

Ce classement fait apparaître trois grands pôles distincts, à savoir a) celui constitué par

² Nicolas Beauzée est le successeur de César Chesneau Dumarsais dans la rédaction des articles de Grammaire de la *DD*. Sa contribution commence à la suite de l'article GRAMMAIRIEN.

³ Cf. DESBORDES (1988, 1990) et CLÉRICO (1993, 1995).

⁴ Ces lexies sont au nombre de 236.

les lexies “Identiques”, lexies à la fois présentes dans la *DD* et l’*EM* et ayant été reprises à l’identique de la première encyclopédie, b) celui des lexies “Différentes”, c’est-à-dire existant dans les deux ouvrages mais ayant été plus ou moins modifiées (reformulations, commentaires ajoutés, modifiés ou supprimés, etc.), et enfin c) celui des lexies “Nouvelles”, c’est-à-dire n’existant pas dans la *DD* et ayant été introduites par Beauzée dans l’*EM*.

Cette première répartition fait non seulement apparaître qu’une part importante des lexies traitant des sons dans l’*EM* est complètement inexistante dans la *DD*, mais également qu’une part non-négligeable des lexies existant dans la *DD* est “retouchée” dans l’*EM*. Ceci traduit une évolution significative de ce champ de connaissances entre les deux encyclopédies. Le constat semble plus édifiant encore si nous associons, comme le montre la Figure 2 ci-dessous, la proportion des lexies “Nouvelles “ et “Différentes”.

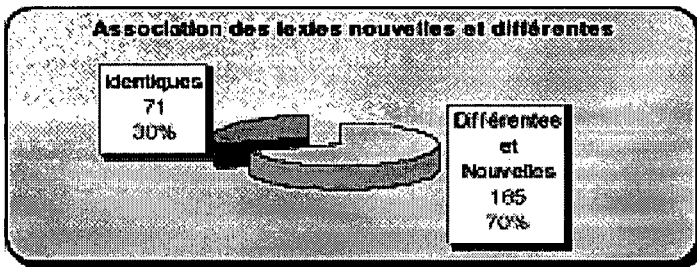


Figure 2. Lexies Nouvelles et plus ou moins différentes.

Cette association fait effectivement apparaître que pas moins de 70% des lexies de notre corpus n’existent soit pas du tout dans la *DD* ou ont subi une évolution en étant reprises dans l’*EM*.

3 Les lexies nouvelles de l’*EM* sont-elles vraiment nouvelles?

Les lexies identifiées comme n’existant pas dans l’ouvrage de Diderot et d’Alembert et ayant donc été introduites dans l’*EM* sont au nombre de 62:⁵

Accent (Langue greque); Accentuation; Accentuer; Apodose; Articulation (n); Articulation*; Attraction; Augmentatif; Auriculaire; Baryton; Célostomie; Commutation; Composé; Constant; Contracte; Dactylolalie; Dérivation; Diction (n); Diérèse (n); Digamma; Eau; Echthipse; Élider; Épellation; Épenthétique; Euphonique; Final; Foible; Fort; Imparisyllabe; Mobile; Monosyllabique; Mouillé; Muet, te (n); Nasale; Nasalité; Oculaire; Organique; Orthographier; Orthographique; Palatal; Paragogique; Parisyllabe; Parole, mot; Particulé; Platiasme; Ploque; Polysyllabe; Postpositif, ve; Prépositif; Privatif; Propre;

⁵ Une version électronique de l’ensemble des lexies de notre corpus est disponible sur Internet. Un petit outil téléchargeable permet également d’effectuer des recherches croisées sur ce corpus balisé grâce au langage XML (eXtensible Markup Language). <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/perso/reymethodique/index.htm>

Quiescent; Redoublement; Retentissant; Runes; Schéva; Sons de voix; Accord des sons; Syncoper; Variable; Voix*.

La proportion importante de ces lexies soulève une question intéressante: ces lexies sont-elles véritablement des lexies qui émergent dans l'EM? N'ont-elles jamais été recensées dans les dictionnaires antérieurs?

Afin de répondre à cette interrogation, nous avons sondé quelques-uns des grands dictionnaires monolingues de langue française parus avant l'EM, à savoir le *Dictionnaire françois* de César-Pierre Richelet (1680, désormais DF), le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690, désormais DU), et les éditions multiples du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878, 1932-35, désormais DAF).

L'analyse effectuée montre que le DF ne recense que deux entrées (Orthographier; Contracte),⁶ le DU six (Accentuer; Contracte; Muet, te; Orthographier; Polysyllabe; Privatif) et le DAF quatorze (Accentuer; Augmentatif; Composé; Contracte; Élider; Final; Monosyllabique; Orthographier; Orthographique; Muet, te; Palatal; Parole, mot; Polysyllabe; Privatif).⁷ Une telle constatation revêt une importance cruciale puisqu'elle donne un poids réel aux lexies qui ne figurent que dans l'EM. Elle confirme donc une maturation de ce type de connaissances depuis la DD et une concrétisation de cette évolution sous la forme de l'émergence dans l'EM d'une terminologie propre à la description des sons de la langue.

4 La postérité des lexies nouvelles de l'EM

La proportion importante des lexies uniquement recensées dans l'EM soulève une interrogation supplémentaire. Ces lexies nouvelles sont-elles des lexies que nous possédons encore ou s'agit-il de lexies propres à la théorisation des sons proposée par Beauzée et qui n'ont pas été reprises dans la tradition lexicographique?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons essayé de vérifier l'existence de ces lexies dans quelques grands dictionnaires du XIX^e et du XX^e siècle. Notre analyse s'est appuyée sur trois ouvrages, à savoir le *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872) d'Émile Littré (désormais LITTRÉ), le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (1863-1876) de Pierre Larousse (désormais GDU), et le *Trésor de la Langue Française* (désormais TLF) réalisé par l'Institut National de la Langue Française (INALF).⁸

Sur les trente quatre lexies⁹ considérées comme véritablement introduites par le diction-

⁶ Notons que le DF recense l'entrée CONTRACTE avec l'orthographe "CONTRACT".

⁷ Soulignons à propos du DAF que les quatorze lexies évoquées ci-dessus sont celles attestées par les éditions qui précèdent la parution du dictionnaire *Grammaire & Littérature* et que les éditions suivantes en recensent dix-huit supplémentaires.

⁸ Nous avons consulté l'édition électronique de ce dictionnaire, disponible à l'adresse internet suivante: <http://atilf.atilf.fr/>.

⁹ Le chiffre de trente quatre lexies est obtenu en retranchant de nos soixante-deux lexies initiales celles attestées par le DAF dans ses éditions antérieures (quatorze) et postérieures (quatorze) à la publication du dictionnaire *Grammaire & Littérature*, mais antérieures à la parution du LITTRÉ, du GDU et du TLF. Précisons notamment que

naire *Grammaire & Littérature*, le *TLF*, le *LITTRÉ* et le *GDU*, en intègrent respectivement **dix** (*Apodose; Attraction; Commutation; Dactylolalie; Digamma; Mouillé; Parisyllabe; Particulé; Runes; Schéva*), **seize** (*Apodose; Articulation*; Attraction; Auriculaire; Célostomie; Commutation; Dactylolalie; Diérèse (n); Digama; Ecthlipse; Mouillé; Oculaire; Parisyllabe; Platiasme; Runes; Schéva*), **dix-huit** (*Apodose; Articulation*; Attraction; Auriculaire; Célostomie; Commutation; Dactylolalie; Diérèse (n); Digamma; Ecthlipse; Mobile; Mouillé; Oculaire; Particulé; Platiasme; Ploque; Runes; Schéva*), et en laissent ainsi vingt-quatre, dix-huit et seize de côté.

Les écarts que nous relevons peuvent d'une part être justifiés par 1) le décalage historique entre le *LITTRÉ* et le *GDU* – ouvrages du XIXe siècle, et donc plus proches de l'*EM* – et le *TLF*, ouvrage de la seconde moitié du XXe siècle, et d'autre part par 2) le fait que le *TLF* est un dictionnaire élaboré à partir de corpus historiques, répondant ainsi plus à une volonté de recenser les usages les plus courants qu'à une véritable volonté de restituer les théories des savants les plus éminents de leur siècle, ce qui est contraire à la volonté à laquelle répondent justement plus le *LITTRÉ* et le *GDU*.

La répartition de nos lexies au sein des trois dictionnaires fait apparaître comme un "consensus" entre ces derniers, puisqu'un certain nombre de lexies ne sont identifiées par aucun d'entre eux. Au nombre de quinze, ces lexies sont: *Accent (Langue grecque); Constant; Dérivation; Diction (n); Eau; Foible; Fort; (N) Nasale; Organique; Postpositif, ve; Propre; Retentissant; Sons de voix; Accord des sons; Variable*.

Nous pouvons être frappés du fait que ces quinze lexies sont précisément, exceptée la lexie *Parisyllabe* qu'il ne note pas non plus, les mêmes lexies que le *GDU* n'identifie pas. Ceci tendrait donc à faire du dictionnaire de Pierre Larousse le dictionnaire le plus imprégné de la terminologie développée par Beauzée.

Nous pouvons opérer parmi ces lexies certains regroupements qui pourraient peut-être justifier le fait qu'elles n'aient pas été retenues dans les trois dictionnaires.

La première catégorie de lexies qui semble émerger est celle des lexies que Beauzée a absolument voulu introduire, sans les rattacher à des lexies proches dans lesquelles elles auraient très bien pu se fondre. Il s'agit des lexies *Accent (Langue grecque), Eau, Nasale, Sons de voix*, et *Accord des sons*. Chacune de ces lexies aurait en effet pu être fusionnée avec une lexie déjà existante et plus générale. Ainsi, *Accent (Langue grecque)* aurait pu être rapprochée de la lexie *Accent*, *Eau* aurait pu faire l'objet d'un développement supplémentaire dans la lexie *O*,¹⁰ *Nasale* aurait pu être rattachée à *Nasal*, et *Sons de voix* et *Accord des sons* être développées dans une lexie *Son* unique qui n'existe pas.

Les choix opérés par Beauzée sont donc responsables de la non reprise de ces cinq lexies par les dictionnaires postérieurs au dictionnaire *Grammaire & Littérature*, mais montrent tout de même que ce travail de création d'entrées lexicales multiples vise clairement à asseoir la description des sons d'un point de vue terminologique.

les lexies *Runes, Parisyllabe, Digamma* et *Attraction* sont attestées par le *DAF* mais dans des éditions postérieures au *LITTRÉ* et au *GDU*.

¹⁰ Dans cette lexie, Beauzée aurait en effet très bien pu restituer le fait que la graphie *EAU* peut-être l'expression du *o* bref, et de *é-o* (comme dans *Fleau*).

La deuxième catégorie de lexies que nous relevons dans ce sous-corpus, est seulement composée des deux lexies *Dérivation* et *Diction* (*n*). Ces lexies ne sont pas recensées dans la mesure où elles introduisent un sens particulier du mot qui semble n'exister que chez Beauzée.

Le troisième dégroupement permet d'isoler pas moins de six lexies: *Constant*, *Foible*, *Fort*, *Organique*, *Retentissant*, et *Variable*. Ces lexies constituent toutes des termes majeurs de la description des sons que propose Beauzée. Ces notions essentielles à sa théorie, et qui font d'ailleurs de cette dernière la plus séduisante mise en système des sons français au XVIIIe siècle, ne sont pas reprises par la tradition grammaticale.

La dernière catégorie que nous pouvons mettre en évidence est celle concernant les lexies *Postpositif*, *ve* et *Propre*. Ces deux lexies ne sont pas des lexies propres à la description de Beauzée, mais sont empruntées à la tradition en vigueur au XVIIIe siècle. Tout comme les lexies de la catégorie précédente, ces dernières ne sont pas reprises dans la tradition grammaticale.

Si nous nous intéressons à présent en détails aux lexies attestées par chacun de ces dictionnaires, il semblerait là aussi qu'un consensus puisse être dégagé. Certaines lexies sont en effet unanimement recensées par le *LITTRÉ*, le *GDU*, et le *TLF*. Au nombre de cinq, ces lexies sont: *Apodose*, *Commutation*, *Dactylolalie*, *Mouillé*, et *Schéva*.

Il est intéressant de noter que dans ce nombre limité de lexies figurent les termes majeurs à notre description des sons actuelle: *Commutation*, *Mouillé*, et *Schéva*.

Les notions de *Mouillé* et de *Schéva* se trouvent systématisées pour la première fois d'un point de vue terminologique, tandis que la notion de *Commutation*, qui certes ne désigne pas l'opération que nous utilisons aujourd'hui, en est peut-être à son origine.

Si nous regardons à présent les lexies qui ne sont pas identifiées par les trois dictionnaires à la fois, nous relevons un certain nombre d'entre-elles mentionnées par deux des trois dictionnaires.

Au nombre de sept, ces lexies sont: *Articulation**, *Auriculaire*, *Célostomie*, *Diérèse* (*n*), *Echthipse*, *Oculaire*, et *Platiasme*. Dans chaque cas de figure, ces lexies se trouvent recensées par le *LITTRÉ* et le *GDU*, mais pas dans le *TLF*.¹¹ Ceci tend à montrer que la terminologie de Beauzée a eu un écho dans les ouvrages du XIXe siècle, et que cet écho, à l'image du nombre restreint de lexies qu'identifient ces trois ouvrages, s'est perdu au XXe siècle.

Notons que parmi ces lexies figurent les lexies *Articulation** et *Diérèse* (*n*), toutes deux primordiales puisque la première systématise la différence de nature des sons,¹² et la deuxième permet la reconnaissance de la *Diérèse* en tant que signe graphique.

Certaines lexies peuvent également n'avoir été identifiées que par un seul des trois dictionnaires de l'échantillon. Seules les lexies *Mobile*, *Particulé*, et *Ploque* sont dans ce cas là.

¹¹ Soulignons néanmoins le fait que le *GDU* est le seul à ne pas recenser la lexie *PARISYLLABE*, lexie qu'il place dans l'entrée *PARISYLLABIQUE*.

¹² A la différence de ses prédécesseurs, Beauzée n'établit plus une distinction entre sons et articulations, mais entre "voix" (unités vocaliques) et "articulations" (unités consonantiques). La notion de "sons" caractérise alors indifféremment les deux types d'unités.

PARTICULÉ est uniquement identifié par le *TLF*, tandis que *Mobile* et *Ploque* le sont par le *GDU*. Ceci tend à confirmer de nouveau le fait que le *GDU* est le dictionnaire qui a le plus épousé la terminologie de Beauzée.

7 Conclusion

Le petit parcours au sein de la théorie sur les sons développée par le grammairien Nicolas Beauzée nous a non seulement permis de montrer toute l'originalité scientifique de l'*Encyclopédie Méthodique*, encyclopédie au sein de laquelle la plupart des sciences – tant humaines et sociales qu'exactes – se sont dans une certaine mesure renouvelées, mais nous a également permis de mettre en exergue une autre facette théorique de ce grammairien-philosophe resté célèbre pour ses réflexions sur la syntaxe de la langue française.

L'étude de l'identification des trente et une lexies véritablement *nouvelles* dans l'*EM*, tend à montrer qu'il s'agit de lexies qui dans leur majorité n'existent plus aujourd'hui. Néanmoins, le fait qu'un nombre important de ces lexies ait été reprises par le *LITTRÉ* et le *GDU*, semble prouver que la terminologie descriptive des sons de Beauzée possède un véritable écho dans la tradition lexicographique française. Cet écho s'est ensuite estompé, un peu à l'image de toute la terminologie sur laquelle s'appuyait sa description et qui n'a été reprise nulle part.

Par la plus grande clarté et la plus grande systématisation dans l'analyse des sons du français qu'il apporte, Beauzée constitue bien plus qu'un simple grammairien vulgarisateur des théories de ses prédécesseurs: il est un personnage clé de l'acquisition des connaissances sur les sons de la langue française.

La thématization lexicale de ce savoir précis au sein du dictionnaire *Grammaire & Littérature* de l'*EM* fait donc de cette encyclopédie un témoin indispensable pour comprendre et mesurer l'évolution des théories grammaticales depuis le *DR*.

Bibliographie

A. Dictionnaires

- Beauzée, N. (1974), *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, J. Barbou, réédité en fac-similé, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromann Verlag.
- Beauzée, N., Marmontel, J-F. (1782-1784-1786), *Encyclopédie Méthodique. Grammaire & Littérature*. A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 3 vol.
- Diderot, D., d'Alembert, J. *Le Rond*. (1751-1766), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres*, Stuttgart, F. Frommann Verlag-G. Holzboog, 1990.
- Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes; précédée d'un Vocabulaire universel, servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers Editeurs de l'Encyclopédie, 1782-1832*, A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 210 vol.
- Larousse, P. (1863-1876), *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* [CD-ROM]. Genève: Ed. Champion électronique, 2002.
- Le Trésor de la langue informatisé, disponible sur Internet, <http://atilf.atilf.fr/tif.htm>.
- Littré, É. (1872), *Dictionnaire de la langue française* [CD-ROM], Le grand atelier historique de la langue française, 2001.

B. Autres

- Clérico, G. (1993), 'La terminologie phonétique en français. Ses origines au XVIème siècle', *Etudes Lexicales*, Publications du C.I.R.L.E.P., Presses Universitaires de Reims, pp. 46-69.
- Clérico, G. (1995), *Analyses phoniques et prosodiques au XVIème siècle. Origine et préhistoire d'une discipline*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VIII Saint-Denis.
- Doig, K. H. (1992), 'L'Encyclopédie méthodique et l'organisation des connaissances', *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 12, pp. 59-69.
- Douay, F. (1996), 'Le paradoxe et son cortège, de l'Encyclopédie à l'Encyclopédie méthodique', R. Landheer et P. J. Smith (eds) *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, pp. 221-237.
- Douay, F. (1994), 'Les figures de rhétorique: actualité, reconstruction, emploi', in *Langue française n°101: Les Figures de rhétorique et leur actualité en linguistique*, Paris, éditions Larousse, pp. 13-26.
- Ehrard, J. (1991), 'De Diderot à Panckoucke: Deux pratiques de l'alphabet', *L'Encyclopédisme: actes du Colloque de Caen, 12-16 janvier 1987*. – Paris, pp. 234-252.
- Rey, C. (2004), *Analyse et informatisation des articles traitant de l'étude des sons dans le dictionnaire Grammaire & Littérature de Nicolas Beauzée et Jean-François Marmontel, issu de l'Encyclopédie Méthodique*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence.
- Teysseire, D. (1992), 'Les idéologues et l'idéologie dans l'Encyclopédie Méthodique Premier inventaire', *Europäische Sprachwissenschaft um 1800, Methodologische und historiographische Beiträge zum Umkreis der "idéologie"*. Band 3, Nodus Publikationen, pp. 165-179.
- Teysseire, D. (1991), 'A propos de l'Encyclopédie Méthodique', *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 11, pp. 142-149.